

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 103 - Avril 2022

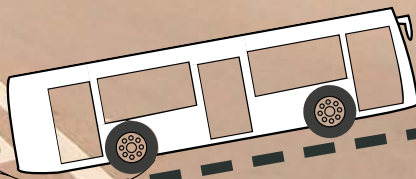
Transports
en commun

Centre ville
semi-piéton

Modes
doux

Transports
individuels

Zone de
stationnement



Une mobilité adaptée
Des déplacements sécurisés

Agenda du Maire

Le mardi 1^{er} mars

Madame le Maire a reçu le Vice Président du Département en charge des transports. Elle a fait remonter les besoins de la ville en matière d'amélioration de la piste cyclable, mais aussi les difficultés de circulation et de sécurité sur certains axes, tels que sur l'avenue de la Résistance par exemple. Une seconde réunion est prévue pour continuer à évoquer ces difficultés qui doivent trouver une solution.

Le 6 mars

Madame le Maire, en compagnie d'Anthony De Vriès, a inauguré le nouveau local de l'association La Roue Libre (place de l'hôtel de Ville) ; un projet qui était attendu depuis un moment et qui va permettre d'accroître et de faciliter la pratique du vélo sur notre territoire.

La semaine du 14 au 20 mars

a été marquée par l'intensité des réunions communautaires. Madame le Maire est allée représenter notre commune auprès du Groupement d'intérêt général (GIP) du contrat de ville. Une occasion de défendre les actions sociales que la ville met en place. Le jeudi soir, elle était au bureau communautaire où elle a pu faire entendre la voix d'Harfleur.

Vendredi 18 mars

Madame le Maire, accompagnée du député de circonscription (M. Lecoq), est allée voir le DASEN (Directeur académique des services de l'Éducation nationale) pour lui expliquer l'importance de maintenir le poste prévu à la fermeture lors de la prochaine rentrée. Elle a pu obtenir que la situation soit revue en priorité dans le courant du mois de juin. Affaire à suivre...

Le 31 mars

Madame le Maire a reçu l'AURH (Agence d'Urbanisme de la Région Havraise) pour évoquer le Plan local d'urbanisme intercommunal. C'est un moment important où, avec l'équipe municipale, elle a pu évoquer les points stratégiques sur la ville et les éventuels projets futurs en devant se projeter sur plus de 20 ans.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi
Damien Chelaouchi
Ewen Guillou

Imprimeur : Petite Presse
7 av. du Cantipou
76700 Harfleur

Nous sommes maintenant à la veille du 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

La personnification du pouvoir par le chef de l'Etat reste très présente dans notre Vème république. Cette personnalisation à outrance nous a fait perdre de vue que la Politique avec un grand P se détermine surtout sur des valeurs et des projets, projets sur lesquels nous devons nous appuyer pour voter en toute conscience.

Quel monde voulons-nous pour demain ? Est-ce que celui d'aujourd'hui nous convient ? Ou voulons-nous en changer ? Et que veut-on changer ? L'école d'aujourd'hui remplit elle son rôle d'ascenseur social ? Le temps de travail est-il bien réparti ? Notre monde est-il réellement en danger et si oui jusqu'où est-on prêt à aller pour le sauver ? Ce sont ces questions que chacun d'entre nous se pose au quotidien soit pour critiquer, soit en ayant des idées d'amélioration, soit pour se satisfaire de ce qui est en place. Le rendez-vous qui nous est fixé pour les élections présidentielles c'est justement choisir entre les différentes propositions des candidats et choisir celui qui se rapproche le plus de nos souhaits. On entend souvent qu'il faut voter utile. Mais l'utilité doit-elle prendre le pas sur les convictions ?

Cette élection, comme toutes les autres, reste le moment privilégié de notre droit à nous exprimer pour notre avenir commun. Nous ne devons pas par notre silence nous rendre invisibles.

J'espère vous voir le plus nombreux possible lors des élections présidentielles des 10 et 24 avril mais aussi pour les législatives des 12 et 19 juin qui éliront nos représentants à l'Assemblée Nationale.

Mesurons, ensemble, l'importance de voter pour le projet qui nous correspond.

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective



Rétro Travaux

Un passage accessible pour le cimetière du Mont Cabert

Les services techniques de la Ville ont transformé une série de marches en un passage accessible aux personnes à mobilité réduite. À la suite d'une demande des riverains qui empruntent régulièrement ce chemin, il semblait important de permettre aussi aux familles avec des poussettes, ou encore aux visiteurs du cimetière ayant des soucis de mobilité de pouvoir l'utiliser sans difficulté de franchissement.



Des chocolats... et du cinéma !

Dans le cadre du festival jeune public «Les Yeux Ouverts» mis en place par Havre de Cinéma, en partenariat avec le cinéma Les Arts de Montivilliers, la boulangerie Maison Guérout et plusieurs classes de l'école F. Dolto ont organisé un concours de masques ! En jeu, des places de cinéma et de nombreux chocolats à gagner ! Toutes les réalisations des enfants ont été accrochées dans la vitrine de la boulangerie et les grands gagnants ont été annoncés et relayés sur la page Facebook de l'établissement.



Club ados & CMJ

Club Ados : sortie au Tétris pour le concert d'«Hatik» le 11 mars 2022



CMJ : vente de gâteaux au profit de l'Ukraine sur le marché avec «Copains du Monde» et le Secours Populaire



Club Ados : Soirée Burger et Bar à Sandwichs intégralement préparé par les jeunes



Club Ados : réalisation d'un graff géant avec Alex Legros de l'association Serial Colorz au centre Les 2 Rives



Au non du père

Une pièce artistique, originale et interactive, grâce à laquelle les locataires de la résidence autonomie des 104 ont pu vivre une expérience immersive le vendredi 11 mars 2022 grâce au spectacle «Au non du père». Anissa A. a une fois encore donné la parole à son public, pour qu'ils expriment leurs expériences et leurs souvenirs, avec pour fil conducteur la recherche d'un père perdu il y a 30 ans.



Rétrospective

Nouveaux électeurs, nouvelles cartes

Vendredi 25 mars avait lieu la remise des cartes officielles aux jeunes électeurs qui ont eu 18 ans dans le délai légal prévu par la loi, leur donnant la possibilité de voter aux prochaines élections (les 10 et 24 avril prochains). Après un accueil convivial autour d'un petit verre, les élus ont remis aux jeunes gens présents leur précieux sésame en mains propres, avec en cadeau, une place pour un spectacle à La Forge. Cela fut également un moment d'échanges avec les élus sur l'importance du vote dans notre démocratie et de la participation citoyenne dans les futures décisions prises par les pouvoirs publics en leurs noms.



Inauguration de la nouvelle antenne de «La Roue Libre» à Harfleur

La municipalité, M. le Député J.P Lecoq et l'association La Roue Libre ont inauguré l'antenne harfleuraise de cette dernière le dimanche 06 mars dernier. C'est dans le cadre de la promotion de l'utilisation du vélo sur Harfleur (volonté des élus et partie intégrante du programme de l'équipe municipale), qu'un partenariat durable s'est mis en place entre les deux parties. Un local a donc vu le jour place de la mairie, permettant la réparation de vos deux roues, mais aussi le lancement des ateliers de formation à l'auto-réparation, des formations à l'utilisation du vélo et la possibilité de s'inscrire à l'école du vélo. Les utilisateurs de ce type de transports éco-responsables pourront ainsi apprendre à circuler en toute sécurité, que ce soit sur les pistes cyclables existantes ou encore dans le trafic au milieu des véhicules motorisés. Tous les renseignements sur le site internet de la ville www.harfleur.fr ou au local de La Roue Libre les mardis et mercredis.



Quand Harfleur se cale à l'heure Scandinave

Du 12 février au 13 mars 2022 au Musée du Prieuré sur entrée libre, Harfleur en partenariat avec l'association Vegvisir a invité la population à découvrir la culture viking ! Une exposition, des ateliers de confections manuelles d'objets typiquement scandinaves ont ravi les visiteurs durant un mois. Ce fut un franc succès et l'opération avait même comme un avant goût de Fête de la Scie. Le festival a offert par ailleurs la possibilité aux amateurs de profiter d'une séance de cinéma suédois, d'un spectacle «La princesse au petit pois» (adaptation d'un conte d'Andersen), et d'un concert de polyphonies scandinaves par l'ensemble vocal «Les Affinités Électives» à l'église Saint-Martin. En bonus, une séance de l'Heure du conte «spéciale contes scandinaves» de la bibliothèque qui pour l'occasion s'est tenue au cœur du musée du Prieuré.



Dossier



Une mobilité adaptée, des déplacements apaisés

Bouger sur Harfleur et sur l'agglomération, c'est le questionnement qui a été au cœur de la première année du mandat de l'équipe municipale. C'est en posant des interrogations autour des raisons de se déplacer des Harfleurais, de l'accessibilité des axes routiers, vélos ou piétonniers, mais avec aussi en ligne de mire les possibles transformations, que la Municipalité a commandé une étude des mobilités auprès de l'AURH (Agence d'Urbanisme de la Région Havraise). L'idée est de savoir pourquoi on bouge et où l'on va, mais aussi de comprendre les flux entre les différents quartiers de la ville, entre la ville et les autres communes de l'agglomération, et comment améliorer les « points noirs » du réseau de mobilités.

C'est le premier bilan que nous a livré l'AURH et c'est aussi les premiers éléments de réflexion qui ont été évoqués lors du « workshop » ou atelier de travail qui s'est déroulé le samedi 26 février 2022 à La Forge et où se sont retrouvés les experts de l'AURH, les élus de la commune, le Vice-Président en charge de la mobilité de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les services de la ville, des associations harfleuraises et non harfleuraises ainsi que des Harfleurais. Réfléchir ensemble aux difficultés de circulation ou encore de stationnement dans la ville a été l'une des tâches à laquelle se sont attelés les membres de ce workshop. Car étudier la mobilité, revient à dire qu'il faut travailler autant sur les axes de circulation que sur les points de stationnement.

Dans ce dossier, nous aurons l'occasion de présenter le premier bilan de cette étude, ainsi que le workshop en lui-même.

Entretien

avec Anthony De Vriès,
adjoint en charge de l'urbanisme et des mobilités

Anthony De Vriès, depuis votre début de mandat en tant qu'adjoint à la mobilité, vous avez cherché avec l'équipe municipale à impulser des changements d'habitudes dans le comportement des Harfleurais. Quelle place prend l'étude réalisée par l'AURH dans ce changement ?

C'est une étude que l'on avait demandée au niveau de la ville d'Harfleur. La première étape a été réalisée. Elle nous a été présentée durant un workshop dans lequel on a pu ensemble discuter des différentes difficultés de fluidité dans la ville et prendre conscience des habitudes à transformer. Ce qui m'a marqué, c'est qu'on a vu que les trajets internes à Harfleur sont très nombreux, et que les Harfleurais les réalisent encore majoritairement par le biais de la voiture. Quand on compare cela avec les données de l'AURH qui pointent les axes perçus comme difficilement praticables ou dangereux en transports doux type vélo ou pédestre, on peut légitimement penser que la première action à mener c'est d'agir sur ces zones dangereuses. Comme vous l'avez dit, on a commencé le travail grâce à la promotion du vélo. Mais encore faut-il pouvoir rouler en toute sécurité. En réaction, nous travaillons d'une part avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et le Département de Seine Maritime pour améliorer le réseau cyclable et d'autre part avec les bailleurs, qu'il s'agisse des bailleurs publics ou des bailleurs privés, nous avons inscrit dans les cahiers des charges la prise en compte des transports doux : chemins pédestres pour les nouvelles constructions ou encore local à vélo avec les bailleurs sociaux. Bref, c'est tout un travail de longue haleine qui se mène car « Rome ne s'est pas faite en un tour... de roue ».

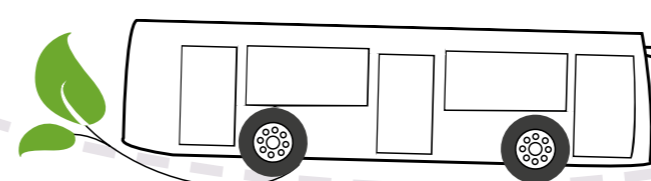
Vous parlez des modes doux, mais il n'y a pas que cela. D'autres moyens de se déplacer existent sur la commune qu'en est-il ?

Tout à fait ! L'AURH nous en a fait une présentation très claire et extrêmement intéressante d'ailleurs puisqu'elle a fait figurer les différentes lignes de transports en commun. Et bien laissez-moi vous dire qu'on est parfaitement bien desservi de ce côté là. On bénéficie de pas moins de sept lignes qui traversent

Harfleur dont trois qui rejoignent la gare du Havre, gros pôle de mobilité de l'agglomération. À noter, la ligne C2 vient jusqu'à la place d'Armes. Elle contribue à raccourcir le temps de trajet entre « Le Havre - la plage » et Harfleur. Il faut compter en dehors des heures de pointe environ une demi-heure pour parcourir la ligne de part en part. Nous attendons tout de même le Tramway avec impatience. C'est un nouveau mode de transport qui va encore rapprocher Harfleur du Havre et de Montivilliers, c'est aussi l'occasion pour nous de jouer notre rôle naturel de cœur d'agglomération.

Est-ce qu'on peut évoquer la mobilité sans la question du temps aujourd'hui ? Et plus particulièrement de l'avenir ?

Non, en effet. Être mobile aujourd'hui c'est pouvoir bouger vite et sans encombre pour réduire le temps passé dans les transports. C'est devenu si important qu'on dit souvent qu'on est à 2h de Paris ou à 6h de Bordeaux, on ne parle plus en Km. On peut trouver des cartes dessinées par rapport au temps et non plus à l'espace. On voit d'ailleurs que les transports sont des questions d'avenir à un moment où le temps gagné est précieux. Dans une agglomération, c'est réfléchir au dernier km pour les marchandises, à des moyens de transports innovants. Sauf qu'innover, ça n'est pas toujours penser des modes de transports originaux comme les fameux taxis volants au-dessus de la Seine à Paris. C'est aussi penser à des modes de transports qui prennent en compte la dimension socio-environnementale. Des études montrent comment les transports en commun peuvent, en fonction des aménagements, devenir des espaces de dialogue, voire de citoyenneté. Le temps de trajet a du coup bien moins d'importance car il est consacré à une activité sociale qui vient nous enrichir. Et si l'avenir du transport c'était justement le moment privilégié de la cohésion sociale ?



HARFLEUR Etude mobilités

Réunion de travail élus



16.12.21

Une étude qui fait apparaître des points forts certes, mais aussi des points « noirs »

Même si les mentalités changent, Harfleur ne déroge pas à la règle et la voiture reste encore au sein de notre commune le mode de déplacement le plus utilisé.

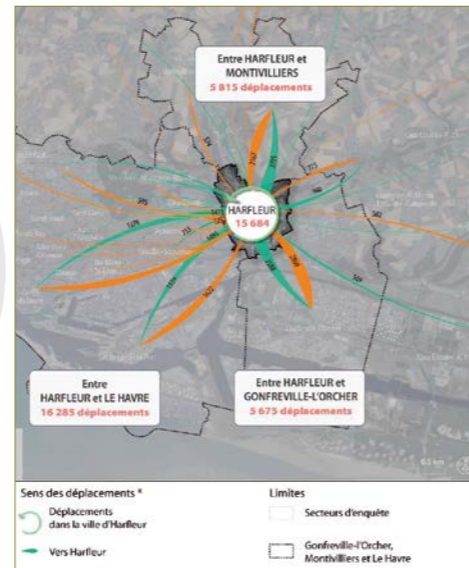
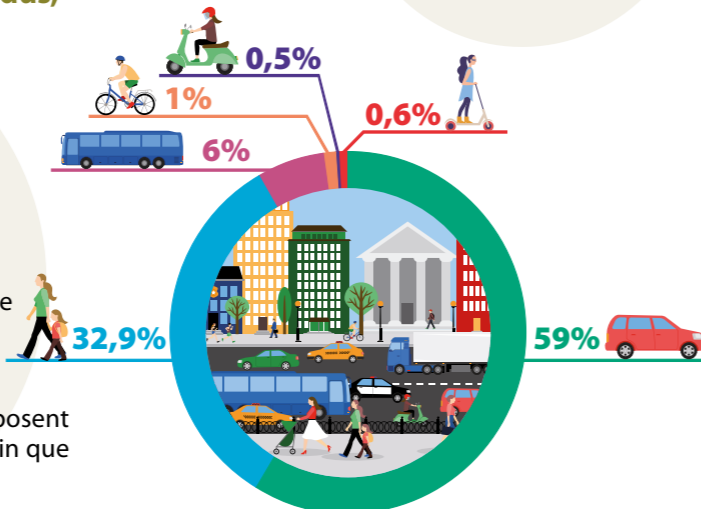
L'étude de l'AURH démontre que la majorité des déplacements à Harfleur se fait au sein même de la ville, en voiture, puis vient en seconde position les déplacements allers-retours entre Le Havre et notre commune. Cette tendance s'explique en grande partie par le fait que près de 40 % des actifs harfleurais travaillent au Havre mais moins de 10 % d'entre eux utilisent les transports en commun, et moins de 5 % la marche ou les modes doux.

Le travail effectué avec la communauté urbaine et le département pour élargir le réseau des pistes cyclables est en constante progression et il devient de plus en plus aisé de parcourir ces trajets autrement, par exemple avec le « plan vélo 2022 / 2030 » qui offre des perspectives encourageantes pour compléter les aménagements et sécuriser les itinéraires.

Globalement, tous types de trajets confondus, les Harfleurais privilégient :

- à **59 %** le déplacement automobile,
- puis vient la marche pour **32,9 %**,
- les transports en commun pour **6 %**
- le vélo pour **1 %**
- le 2 roues motorisé pour **0,5 %**
- et les **0,6 %** restants pour d'autres modes de déplacement (trottinette...)

Mais contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce ne sont pas que les mentalités et les habitudes qui posent problème, certains « points noirs » sont encore un frein que l'étude de l'AURH a pu mettre en lumière.



Projets

Harfleur : une ville de paradoxes

- Des distances favorables aux modes actifs (principalement la marche et le vélo).
- Une offre en transports collectifs satisfaisante mais une fréquentation concentrée sur le centre-ville en direction de l'extérieur.
- Un maillage vélo incomplet au nord et pas d'intermodalité vélo / transport en commun.
- Un centre-ville aménagé pour favoriser les modes actifs de déplacements malgré l'omniprésence de la voiture (ex. rue Jehan de Grouchy).



Le projet de tramway, les enjeux du rabattement vers les stations

Comme le précise l'élu A. De Vriès le travail sur la future ligne de tramway est en cours, et au vu de l'étude, elle s'avèrerait être un véritable atout pour Harfleur sachant :

- que la zone de chalandise piéton (zone géographique d'influence commerciale) d'une station de tramway est d'environ 500 mètres.
- que des secteurs potentiels de rabattement se dessineraient donc : rue Y. Gagarine, rue de la Gaité, avenue de la Résistance, rue de la République, rue F. Engels.
- cela permettrait de définir un projet de mobilité global : maillage cyclable, traitement des cheminements, abords des stations, parkings relais.



Harfleur : connexions locales

- On peut voir sur la carte les points durs et les verrous préjudiciables au développement des modes actifs et du vélo. Des perspectives peuvent être envisagées avec le développement du plan vélo.
- Les connexions locales sont perturbées par les flux de véhicules en transit, qui ne font qu'utiliser Harfleur comme axe routier.
- Certains parcours sont situés sur des voies très passantes.
- Le centre-ville est piéton mais il est perméable aux voitures.
- Il existe un enjeu de rabattement et d'aménagement vers les stations du futur tramway.



Concertation

Un workshop, des ateliers et des propositions

Le workshop de l'AURH s'est tenu dans le Creuset de La Forge le 26 février 2022, il était composé :

- d'élus municipaux,
- de techniciens : ville, CU LHSM, Département, DDTM
- d'associations : La Roue Libre...
- de Harfleurais

Après une présentation par l'AURH de l'étude menée (voir pages précédentes) dans son intégralité, des équipes se sont constituées afin de travailler en atelier sur les enjeux thématiques et les enjeux localisés sur les points durs du territoire communal.

A l'issue des ces ateliers, des propositions ont été faites, des axes de travaux mis en place, et constats de faisabilité ou d'obstacles importants se sont dégagés.



Plusieurs lignes fortes se sont dégagées afin de répondre aux interrogations et aux problématiques soulevées par les participants. Bien évidemment ce ne sont que des propositions de l'AURH qui seront à confirmer dans une analyse ultérieure :

- o Circulation dans le centre-ville : réflexion autour de la transformation des sens de circulation (renforcement de la piétonnisation).
- o Changement des modes de circulation dans les rues aux abords des écoles sur des périodes ponctuelles.
- o Liaisons de bus plus efficaces entre les quartiers de Beaulieu et de Fleurville, puis vers le centre-ville vis-à-vis des deux autres quartiers.
- o Renforcement du réseau de voies cyclables et pédestres pour former un couloir vert reliant les trois quartiers de la commune.
- o Promotion de modes de transports alternatifs autour de plateformes d'échanges multimodales.



Lexique d'experts :

Plateforme multimodale (ou intermodalité) :

Une plateforme multimodale est un espace qui regroupe et combine plusieurs modes de transports. Par exemple, la gare du Havre regroupe et articule (c'est-à-dire coordonne pour en faire coïncider les horaires), trains, bus, tram, cars, vélos, taxis et désormais... trottinettes. L'utilisateur y change de mode de transport, le choisit et choisit la direction qu'il souhaite emprunter. Avec l'arrivée du Tramway, la Brèque serait en mesure de constituer un tel espace.

Chaîne de déplacements :

Une chaîne de déplacements est un trajet qui contient plusieurs motifs de se déplacer réalisés en une seule fois. C'est par exemple : aller conduire son enfant à l'école, passer faire une course et se rendre au travail. Elles sont parfois plus complexes car elles peuvent recouper bien plus de motifs. Les chaînes de déplacement rendent la gestion des flux plus difficile car il apparaît compliqué d'économiser un trajet lorsqu'il fait partie d'un ensemble cohérent et indispensable pour l'utilisateur.

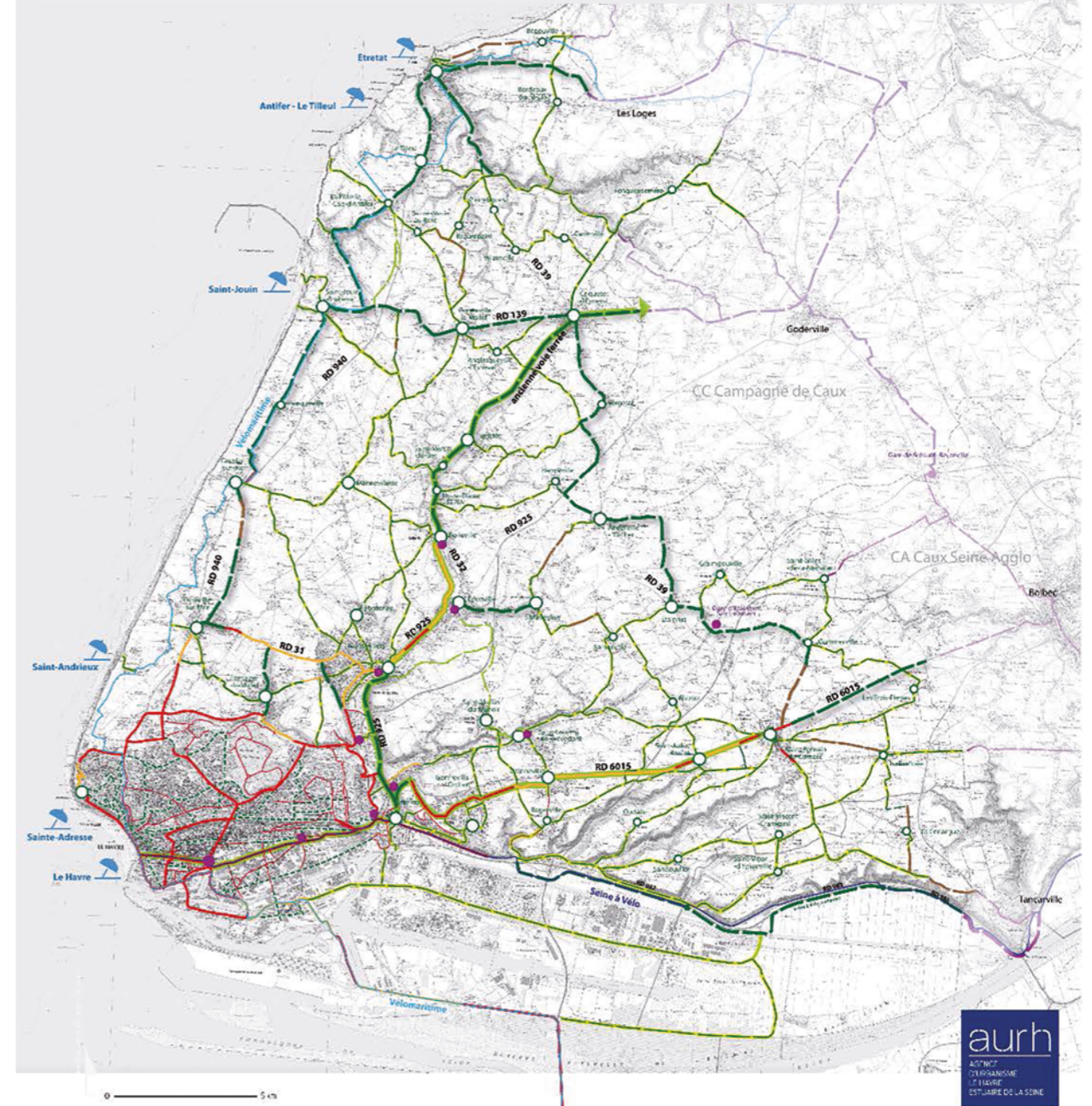
Rupture de charge :

Dans l'étude du transport de marchandises, c'est le moment où la marchandise cesse son trajet temporairement pour être chargée sur un autre transport. Par exemple, quand une marchandise arrive au port elle est déchargée à quai puis chargée sur un camion, sur barge ou sur rail. Cela peut arriver plusieurs fois sur la totalité de son voyage, y compris sur un même mode de transport. Cette notion s'est étendue au transport de passagers, c'est-à-dire combien de fois un voyageur va changer de transport avant d'arriver à destination (prendre le bus C2 puis le bus 5 puis le tram pour se rendre sur son lieu de travail par exemple). En règle générale les passagers n'aiment pas changer de moyen de transports et les experts de la mobilité cherchent au maximum à les limiter.



Communauté

La place d'Harfleur au sein de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole



Réseau principal

Un réseau aménagé ou sur voirie partagée

- Tronçons existants
- Tronçons projetés Plan Vélo 1

Tronçons projetés Plan Vélo CU

- Piste ou voie verte à privilégier
- Réseau Express Vélo CU
- Itinéraire Vélo maritime EV4
- Itinéraire Seine à Vélo
- Réseau Le Havre : pistes ou bandes cyclables à créer ou conforter

Réseau secondaire

Un réseau en voie partagée ou aménagé

- Tronçons existants
- Tronçons projetés Plan Vélo 1

Tronçons projetés Plan Vélo CU

- Itinéraire sur voie partagée (hors Le Havre)
- Itinéraire sur chemin rural
- Itinéraire à étudier
- Itinéraire potentiel hors CU

Maillage du territoire

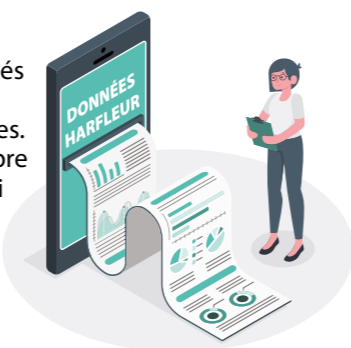
- Centre bourg
- Gares ou haltes ferroviaires
- Plages
- Limites EPCI

Recensement de la population harfleuraise, un bilan en demi teinte

Réalisé par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, le nombre de pharmacies, etc... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales et, au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires comme les écoles, les hôpitaux, les infrastructures des transports, etc... Elle aide également à cibler les besoins en logements, elle permet aussi aux associations de mieux répondre aux besoins de la population.



Le Calendrier initial prévu par l'INSEE et son aménagement

Courant janvier 2022 : la formation des agents recenseurs est intervenue sur 2 ½ journées.

La tournée de reconnaissance de la collecte a été bouclée les 18 et 19 janvier 2022.

Le recensement des habitations mobiles et des personnes sans-abris a été effectué les 20 et 21 janvier 2022.

Le recensement de la population s'est fait du 20 janvier au 19 février puis a été prolongé jusqu'au 26 février après la validation par l'Insee de l'octroi d'une semaine supplémentaire.

La clôture s'est faite le 3 mars 2022 en présence du superviseur de l'INSEE.

Le contexte

Chaque agent avait en moyenne 250 logements d'affectés dès le départ de la collecte ce qui correspondait à la limite fixée par l'INSEE.

La collecte s'est effectuée :

- Dans un contexte de crise sanitaire avec l'obligation du respect de la distanciation sociale interdisant les contacts directs avec les administrés.
- Avec sur les 4 semaines de collecte, 2 semaines sur la période de vacances scolaires réduisant ainsi la durée du contact possible avec les familles parties en vacances.
- En période pré-électorale.
- Dans un contexte tendu sur la dernière semaine (Guerre en Ukraine).



Les aléas

Suite à quelques imprévus ayant réduit le nombre d'agents recenseurs, la Ville a demandé à l'INSEE un délai de 2 semaines supplémentaires, une seule fut accordée soit jusqu'au 26 février 2022, ce qui a contraint la mairie à prendre des mesures pour accélérer le rendement :

- Le réserviste est intervenu en renfort.
- Les agents du pôle Accueil Population ont été nommés agents recenseurs afin de pouvoir distribuer les documents et aider les usagers à les remplir au guichet.
- La Police Municipale est intervenue en accompagnement sur des logements posant des difficultés.
- Les agents de la ville ont travaillé les 2 derniers samedis de la collecte.

Le suivi



Des courriers de relance ont été adressés durant la 3^{ème} semaine puis des courriers de mise en demeure en date du 28 février à tous les logements qui n'avaient pu être recensés. Le recensement est obligatoire, c'est un outil précieux pour les dotations de territoire, c'est pourquoi en cas de refus, des sanctions peuvent être prises.

La clôture de la collecte de recensement a eu lieu le 3 mars au matin en présence du superviseur de l'INSEE. Par la suite, les Harfleuraies retardataires pouvaient exceptionnellement jusqu'au 14 mars, donner les réponses qui ont été envoyés à l'INSEE et qui seront comptabilisées dans les chiffres officiels de la municipalité.

Le résultat

3 926 logements ont été recensés dont :

3 618 résidences principales pour

7 940 personnes,

5 résidences secondaires,

19 logements occasionnels,

284 logements vacants,

6 logements mobiles non fixes.

Ces chiffres ne sont pas définitifs car ils ne prennent pas en compte les ajustements faits par l'INSEE suite à la récupération des fiches de personnes retardataires ou injoignables au moment du passage des agents.

A noter :

Le taux de logement collecté par internet est de 52% contre 26,9% en 2016. C'est un progrès notable qui s'explique par l'évolution constante de l'utilisation d'internet et de l'habitude d'utiliser les outils dématérialisés dans les démarches.



Pourquoi une baisse générale de la population ?

Alors que se termine notre recensement, il en ressort qu'Harfleur suit la même évolution que les communes voisines, c'est-à-dire une stabilisation du nombre d'habitants, malgré l'augmentation du nombre de logements via les récentes constructions.

Plusieurs raisons expliquent ce phénomène. Outre les raisons démographiques qui concernent l'ensemble de notre territoire seinomarin où la population baisse globalement au détriment d'autres régions et notamment du sud de la France, cela est dû à la baisse du nombre de personnes par logement. Alors que l'on comptait en moyenne trois personnes par foyer il y a dix ans, on en compte désormais 2,1. Pourquoi ? Parce que la famille en général se transforme. Familles monoparentales ou recomposées, phases de célibat plus longues, choix de vivre en gardant chacun son logement... sont autant de caractéristiques qui font baisser le nombre moyen de personnes qui vivent sous un même toit.

De plus, nombre de familles privilégient désormais les pavillons des communes rurales de l'agglomération.

Ainsi, à l'instar du Havre, de Montivilliers ou de Gonfreville l'Orcher, le nombre d'habitants diminue à Harfleur au bénéfice de communes plus éloignées. Il existe également d'autres raisons qui sont liées à la démographie. Le vieillissement global de la population explique aussi la baisse démographique sur notre territoire.

Enfin, ce phénomène est en partie dû à l'évolution des souhaits des habitants en matière de logement. Aujourd'hui, le nombre de pièces requises par personne, surtout depuis le confinement, augmente. Par conséquent, le nombre de m² pour une personne augmente également. Il faut donc des logements plus grands ou conçus différemment, avec notamment un espace de travail prévu au sein du logement (développement du télétravail).



Résidence autonomie des 104 toujours en action !

Le 16 mars 2020 a été décidé le premier confinement, ce jour là, la vie de la Résidence des 104 a été chamboulée pour les résidents mais aussi pour les agents municipaux travaillant sur place. En effet les mesures mises en place au début de la crise sanitaire (COVID-19) furent drastiques pour tout le monde, voici un retour sur cette chronologie qui démontre bien la patience des anciens et la volonté professionnelle des agents de la résidence qui ont su mettre faire face et s'adapter à cette situation pour le moins exceptionnelle.

Pour la petite histoire, retour sur une période pas comme les autres ponctuées de mesures sanitaires sans précédent :

- Dès le 16 mars 2020, attestation pour les sorties de premières nécessités
 - Un agent présent à l'accueil pour filtrer les entrées et les sorties
 - Registre pour les professionnels de santé (qui pouvaient venir pour les soins)
 - Les visites des proches étaient devenues impossibles
 - Toutes les activités ont été annulées : des petits jeux étaient déposés dans les boîtes aux lettres des résidents
 - Visite 2 fois par jour dans tous les logements par les agents municipaux pour vérifier que tout allait bien et pour tenter de maintenir un lien social
 - Présence du personnel les week-ends
- A partir du 30 mars 2020, la restauration fut arrêtée, et des portages de repas dans les appartements ont été mis en place à compter du 1er avril 2020
- A partir du 23 avril 2020, visites dans le jardin de la résidence : sur rendez-vous de 30 min
- 5 juin 2020, reprise des visites dans les logements : charte de bonne conduite, tenue de registre
- 9 juin 2020, reprise de la restauration collective avec port du masque et distanciation
- 15 décembre 2020, retour des animations en petits groupes de 8 à 10 sur inscription, toujours dans le respect des restrictions et gestes barrières. Les animations ont dû être réinventées par les agents municipaux de la RPA pour pouvoir être proposées aux résidents.

- A partir de juin 2021, reprise des animations avec des intervenants extérieurs, en effet la responsable de la RPA a pu remettre en route les activités plus spécifiques avec des professionnels et spécialistes dans différents domaines :
 - Gymnastique douce : SIEL BLEU (septembre 2021)
 - Atelier santé : Béatrice REQUIER (juin 2021)
 - Atelier jardin : association CARDERE (juin 2021)
 - Interventions de l'ASEPT (activités orientées personnes âgées)
- Septembre 2022, reprise des repas anniversaire avec animations
- Mars 2022, reprise des soirées

Toutes les activités sont désormais menées normalement, avec maintien du port du masque et du pass sanitaire.

La naissance d'une « gazette » : « L'écho des générations »

Récemment un petit journal intergénérationnel multiservices a vu le jour, un numéro zéro est sorti pour tester sa popularité, et au vue de son succès le numéro un est sorti le mois dernier. Il est le fruit d'une collaboration entre la bibliothèque, le Club Ados, la résidence (agents et résidents) et le service communication (mise en page et impression).



Sylvie Burel, vous êtes première adjointe et parmi les multiples secteurs dont vous avez la charge il y a notamment la Résidence autonomie des 104. Comment avez-vous appréhendé cette période mouvementée ?

Hé bien pour tout vous dire, ça n'a pas été simple tous les jours mais nous avons tout fait pour placer la sécurité des résidents au premier plan. Nous avons été les premiers à bénéficier de la campagne de vaccination du département car nous avons très vite alerté sur l'absence de consignes sanitaires claires de la part du gouvernement au début du confinement. Nous avons aussi toujours cherché à maintenir le lien social, à faire en sorte que les résidents puissent voir leur famille, leurs amis, conservent leurs habitudes, puissent bénéficier d'animations. C'est toute une organisation qui a été à repenser.

Entretien avec Sylvie Burel, adjointe aux retraités 3^{ème} et 4^{ème} âge

Parfois cela fut difficile pour eux car il fallait s'adapter et surtout subir le poids de contraintes qui n'étaient pas toujours facile à supporter. Pour notre personnel, c'est resté un moment particulier car il a fallu allier pédagogie et rigueur alors même qu'ils étaient aux premières loges et recevaient les critiques, légitimes certes mais bien réelles. Je dois d'ailleurs dire qu'ils ont fait cela avec beaucoup de professionnalisme. On ne peut que saluer le résultat.

Comment fonctionne le service désormais ?

Tout est à peu près rentré dans l'ordre. Ça fait déjà un moment que la reprise s'est amorcée. Il reste encore des points de discorde comme le port du masque dans les parties communes, mais globalement tout a repris un rythme de croisière. J'en veux pour preuve l'organisation du repas des Anciens. Les services de la ville ont mis les bouchées doubles, notamment parce que nous ne savions pas combien de personnes viendraient. Si c'est vrai qu'il y a eu des annulations, la majorité des gens souhaitaient venir, sortir, se revoir, s'amuser un

peu. Quant à la Résidence des 104, nos résidents ont été les premiers à s'investir. Ils ont travaillé en atelier pour confectionner une bonne partie de la décoration de table. Ils l'ont fait avec plaisir et dans la hâte que l'évènement puisse se tenir. Reprendre les activités avec eux, c'était primordial.

Et pour la suite, comment envisagez-vous les choses ?

Pour la suite, on a pas mal d'activités qui vont être proposées. Mais l'une des choses que nous aimerions renforcer, c'est l'aspect intergénérationnel. Ça n'est pas parce que vous êtes âgé que vous ne devez plus échanger qu'avec des gens de votre âge. De la même façon, vous pouvez avoir envie de transmettre, d'échanger avec des plus jeunes, voire d'apprendre également. On apprend à tout âge. Nous espérons pouvoir travailler tout cela lors de la prochaine Semaine Bleue. Nous souhaitons étendre également notre public au-delà des personnes qu'on inclut abusivement dans le 4^{ème} âge mais viser également des jeunes retraités. En un sens, c'est aussi faire de l'intergénérationnel.

Des activités et des animations faites « maison »

Les agents de la RPA animent les activités qu'ils préparent et organisent en interne, voici une petite liste de ce qui est proposé par la ville aux anciens :



jeux de mémoire, chorale, ateliers déco, cuisine, sorties pédestre, tournoi de pétanque, animation de grand jeux (inspirés de jeux télévisés célèbres), ateliers activités manuelles dans le cadre d'une participation à des manifestations ville (FdIS, Noël...), projet lecture (avec la bibliothèque E. Triolet, lecture théâtralisée).

Un tout nouveau projet est en cours, il s'agit de monter une troupe de théâtre avec les anciens (scénettes et sketches).

À noter : tout ceci est mis en place avec l'aide de bénévoles qui participent aux menées d'ateliers spécifiques avec les agents de terrain.

L'équipe des agents de la RPA est très polyvalente et réactive et s'occupe aussi de : l'accueil, la gestion locative, les états des lieux, les entretiens d'admissions, les dossiers d'entrée à la résidence, les interventions d'urgence (24/24), la présence et l'accompagnement, ils sont secondés par des gardiens de nuits.



Le repas des anciens 2022



Le carnet des rancunes, Jacques Expert



Pendant des années, le personnage principal tient un carnet où il note toutes les humiliations qu'il a subies. A l'âge de 50 ans, il décide de se venger ; s'ensuit alors un certain nombre de règlements de compte.

L'avis de Valérie : « Jacques Expert nous livre ici un très bon polar psychologique où le suspense est à son comble ! On croit deviner et bien non, l'auteur nous surprend jusqu'au bout. »



Les poupées, Alexis Laipsker

Le commissaire Venturi, sous le coup d'une enquête de l'IGPN, voit sa nouvelle mission comme le moyen de soulager la pression. Sauf qu'un seul coup d'œil à la scène de crime lui fait comprendre qu'il a affaire à un malade mental ! Epaulé par une jeune psy, ils découvriront une histoire des plus sordides.



L'avis d'Isabelle : « Il n'y a pas à dire, les romans d'Alexis Laipsker sont de vrais page turner où l'action et les rebondissements sont présents jusqu'à la fin ! »

Vous pouvez retrouver tous les romans de l'auteur à la bibliothèque

Arnaque à La Forge

Vous avez aimé le comédien Thom Trondel dans la pièce « Mars et Vénus » à La Forge en février 2020 ? Vous l'adorerez dans « L'Arnaqueuse » !

Navigant entre Pretty Woman et le Dîner de Cons, cette pièce de théâtre a connu un énorme succès au Festival d'Avignon en 2019.

L'histoire convoque les thèmes classiques du théâtre de boulevard avec un brin de modernité :

À la recherche du grand amour, Luc fait appel aux services de Clara, love coach séductrice. Problème : elle se révèle un brin malhonnête, et rien ne va se passer comme prévu...

Dans ces conditions, trouver l'amour ne sera pas simple ! « L'Arnaqueuse » est une comédie romantique, drôle et touchante, où les situations hilarantes et originales se succèdent : dîner déjanté dans un grand restaurant, leçon de drague hilarante, accident de bilboquet, allergies multiples, scène de danse mythique...

Une comédie désopilante à découvrir au plus vite !

L'arnaQueuse



L'arnaqueuse - Théâtre humour
Vendredi 29 avril - 20h30

La Forge - Tarif : de 4€ à 10,50€

Information au 02 35 13 30 09 - La Forge

Vente de billets à La Forge

Billetterie en ligne sur www.francebillet.com

Album jeunesse



Le harcèlement, Sandra Laboucarie



« Pourquoi Gaspard embête tout le temps Julien ? Quand on rit à une moquerie, on embête aussi ? C'est vrai qu'on peut aller en prison si on harcèle ? »

C'est un documentaire très intéressant que présente les éditions Milan. Le harcèlement, ce n'est pas que chez les grands, ça commence dès la maternelle ! Ce livre offre une série de réponses aux questions que les enfants peuvent se poser.

La bibliothèque s'est enrichie de nombreux livres sur le thème du harcèlement ou de la violence. N'hésitez pas à venir les emprunter !

L'Écho des commerces

Mastora - Onglerie

Prothésiste ongulair depuis 15 ans, Mastora ongles et maquillage permanent s'est installé l'an dernier en plein cœur du centre ancien d'Harfleur.

Pour fêter cette année passée et remercier sa fidèle clientèle et sa nouvelle clientèle Harfleuraise, l'onglerie Mastora a célébré son premier anniversaire harfleuraise le samedi 19 mars dernier.

L'occasion de se réunir pour passer un bon moment et souffler une petite bougie.

En plus du buffet, chacune des femmes présentes (sur invitation) a eu droit à un petit cadeau et l'une d'entre elle s'est même vue offrir une pose d'ongle (après tirage au sort).



Mastora - Ongles et maquillage permanent

Tél : 06 28 72 54 14

9 rue Jehan de Grouchy

Actu ASSOS

Secours Populaire d'Harfleur

• Braderie

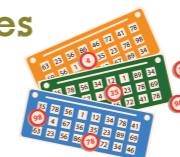
Mardi 5 et mercredi 6 avril
La Forge - Gratuit



Femmes Solidaires

• Loto

Mardi 12 avril
La Forge - Gratuit



Country road

• Stages de danse country
Vendredi 15 avril - 18h30
La Forge - Gratuit



Rock sound LH

• Concert de soutien au peuple Ukrainien
Samedi 16 avril - 18h
> Produits de première nécessité, 1 don = 1 entrée
La Forge



Sals'Océane

• Soirée SBK (Salsa, Bachata et Kizomba) Color Power !!

Vendredi 22 avril
> 21h : cours de Bachata sensual niveau intermédiaire par Guillaume et Priscilla
> 22h - 2h : danse libre Salsa Bachata Kizomba
Dress code coloré (pas de noir ni de blanc)
La Forge - Tarif : 10€ cours + soirée



Carpe Diem et Section PCF

• Débat sur la Paix et concert de soutien au peuple Ukrainien
Samedi 30 avril - à partir de 17h30
3 groupes
Fonds collectés au profit d'associations intervenant en Ukraine
La Forge



Renforcement des mesures de biosécurité pour lutter contre l'influenza aviaire dans les basses cours

Plusieurs cas d'influenza aviaire hautement pathogène ont été confirmés dans le département de la Seine-Maritime. De ce fait, il convient de mettre en application les mesures ci-dessous :

Si vous détenez des volailles de basse-cour ou des oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale vous devez :

- > confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour;
- > exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Ces animaux sont sensibles au virus de l'influenza aviaire. L'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- > protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles,
- > éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel,
- > ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans précaution particulière,
- > protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact

possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible, > réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée ... pour le nettoyage de votre élevage.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Pour en savoir plus : <http://agriculture.Gouv.Fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

DU 28 MARS
AU 17 AVRIL 2022

ENQUÊTE COVOITURAGE DOMICILE - TRAVAIL

ET VOUS, VOUS Y ALLEZ COMMENT ?

Le Havre Seine Métropole vous invite à participer à une enquête sur vos habitudes de transport domicile-travail, dans le but de développer la pratique du covoiturage sur le territoire.



Répondez au questionnaire en ligne,
en moins de 5 min !

lehavreseinemetropole.fr

ou



* Les informations transmises resteront confidentielles.

Le territoire bouge avec vous



Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10
ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque
35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes
26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet
33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le
3237

Urgences

Tél. prioritairement
15 : SAMU
17 : Police nationale
18 : Pompiers
114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)
112 : Urgence depuis un portable

Si non, téléphonez au
02 35 13 30 00
un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Carnet

Naissances :

28/01/22 DEJEUNES Nora
29/01/22 LEMESLE LONGÉ Zélie
04/02/22 DUBOC Arthur
19/02/22 FROMENTIN Aelyn

Décès :

05/02/22 LEVASSEUR Ludovic
16/02/22 CAILLY Philippe
17/02/22 LENORMAND David
21/02/22 LEGROS Chantal

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :
<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, collecte des encombrants réutilisables, transports scolaires, risques majeurs ?
pour toutes questions sur la Communauté urbaine,
Tél : 02 35 22 25 25
Site web :
www.lehavreseinemetropole.fr

Pays d'art et d'histoire : découvrez la nouvelle programmation estivale

Le Pays d'art et d'histoire Le Havre Seine Métropole est heureux de vous présenter le programme de ses activités pour la saison avril – septembre 2022. L'occasion de (re)découvrir les richesses patrimoniales du territoire de la communauté urbaine et d'Harfleur, qui comme chaque année y participe activement.

À l'occasion des 80 ans de l'opération Biting, menée sur les communes de La Poterie-Cap-d'Antifer et Saint-Jouin-Bruneval les 27 et 28 février 1942, le Pays d'art et d'histoire valorise le patrimoine militaire de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement, celui du mur de l'Atlantique sur le territoire de la pointe de Caux. D'avril à septembre, le Pays d'art et d'histoire vous invite donc à découvrir l'identité du territoire de la Communauté urbaine à travers une riche programmation, conçue en partenariat avec de nombreux acteurs du patrimoine local. Sur l'ensemble du territoire, visites guidées, randonnées, spectacles et conférences vous permettront d'explorer la diversité du patrimoine.

Une programmation pour tous

Vous pourrez aussi (re)découvrir les sites incontournables du patrimoine local : le centre reconstruit, les escaliers de la côte ou encore l'exceptionnel point de vue depuis le 17e étage de la tour de l'Hôtel de Ville

du Havre. De nombreuses randonnées inédites permettront aux amateurs de grands espaces et de grand air d'arpenter le territoire et ses paysages diversifiés. En famille ou entre amis, le Pays d'art et d'histoire décline des formules adaptées à tous : enquêtes urbaines dans les quartiers ou visites théâtralisées dans les villages raviront petits et grands.

Des visites valorisant la diversité du patrimoine

Visites du patrimoine à vélo, pour arpenter les rues d'Harfleur, Montivilliers, Gonfreville-l'Orcher et bien d'autres ! Rando-patrimoine, pour s'immerger dans l'Histoire et les paysages, tout en randonnant. Mon village, mon quartier. Tous les mois, des visites proposent d'explorer différents secteurs de la Communauté urbaine. Cette saison, de nouveaux parcours vous emmènent à la découverte d'Heuqueville, d'Angerville-l'Orcher ou de quartiers du Havre comme Danton, Bléville...



Informations pratiques

Retrouvez tout le programme sur le site internet «Pays d'art et d'histoire»

Pour participer aux visites et activités, la réservation est obligatoire sur le site : www.lehavreseine-patrimoine.fr.

Pour aller plus loin, rendez-vous sur www.lehavreseine-patrimoine.fr/

À la rencontre des Harfleurais dans les quartiers

L'équipe municipale vous annonce la reprise officielle des visites des élus dans les quartiers. Interrompues à cause des restrictions sanitaires dues à la crise du Covid

Les élus harfleurais dans votre quartier



Voici les deux prochains rendez-vous à ne pas manquer !



Mardi 26 avril

Centre ville
18h - place Victor Hugo

Mercredi 27 avril

Fleurville
18h - Salle Duquesnoy



Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

Des micro-gestes quotidiens au bien vivre ensemble
Depuis le 14 mars dernier, le protocole sanitaire s'est allégé fortement. Alors que nous écrivons cette tribune, l'ensemble des services et élus préparent la fête de la scie avec le bon espoir que cette année la fête soit enfin de retour.

De nouveau, le temps d'un week-end, Harfleur va se parer de ses plus belles couleurs pour accueillir des gens de tous les horizons, harfleurais, habitants de la pointe de Caux, troupes d'artistes, etc... Enfin, nous allons pouvoir fêter nos retrouvailles et vivre tous ensemble cette fête si importante pour Harfleur.

Et si nous faisons de ce moment de retrouvailles, un nouveau départ pour tous vivre sereinement ensemble !

Au sein d'une famille ou entre amis, vivre ensemble nécessite des efforts, des compromis, des petits gestes quotidiens qui permettent à chacun de trouver sa place. Au niveau d'une commune, ces petits gestes sont également indispensables : jeter ses papiers dans les corbeilles, faire attention à ne pas faire trop de bruit en soirée, ne pas stationner aux endroits interdits et gênants, écraser ses cigarettes dans des cendriers et ne pas les jeter sur la voie publique, et encore ramasser les déjections de ses animaux sont des gestes simples

qui ne coûtent rien, mais mis bout à bout et associés au travail des agents municipaux en charge de la propreté publique, permettent à chacun de vivre dans une ville propre et apaisée. C'est le minimum que chacun a besoin pour bien vivre dans une ville pour tous. A partir d'avril 2022, faisons le pari tous ensemble, de tous faire ces petits gestes si nécessaires pour bien vivre notre ville.

Loïc Jamet
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

Ça sera encore de la faute des autres...

Madame le Maire a annoncé la création de 15 postes supplémentaires d'agents municipaux en se gargarisant « d'un volume de création de poste inédit dans la collectivité » et soulignant ainsi son marqueur de gauche. Nos bons élus, marqués à gauche, oublient de signaler qu'en matière d'employés municipaux nous sommes déjà largement pourvus puisque la part du budget consacré aux frais de personnel est supérieure de 10% aux autres communes de même taille soit 600.000€ de dépense en plus par rapport aux autres. Avec 15 agents supplémentaires on rajoute 10% et 600000€ empilés aux 6,6 Millions d'Euros déjà dépensés chaque année.

Demain, et ce serait légitime en ces temps d'inflation et bas salaires de nos agents, le point d'indice des fonctionnaires sera sans doute revalorisé ce qui rajoutera encore à la dépense.

Quand Madame le Maire déclare que nous sommes contre l'embauche de nouveaux agents, nous tenons à préciser que nous avons voté surtout contre son opération d'enfumage comme en témoigne la création d'un nouveau poste de Directeur Général des Services Adjoint qui du reste n'est pas autorisé pour les communes de moins de 10.000 habitants comme la nôtre.

Se mettre dans le jus volontairement et venir pleurnicher ensuite commence à devenir une triste habitude des élus communistes d'Harfleur. Mais qu'importe une fois de plus ils nous diront qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'augmenter la taxe foncière des cochons de payants de petits propriétaires. Harfleurensemble@outlook.fr - 0769371465

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

La Forge

L'Arnaqueuse

Théâtre humour

Vendredi 29 avril - 20h30

La Forge - Tarif : de 4€ à 10,50€

Informations au 02 35 13 30 09

Vente de billets à La Forge

Billetterie en ligne sur www.francebillet.com



Course pédestre L'Arborétum 12 kms

Dimanche 8 mai 2022 - 9h30 / Stade M. Thorez

Âge minimum requis : nés en 2006 et avant

Bulletin d'inscription

Inscriptions possibles en ligne sur Normandiecouseapied.com



Nom..... Prénom..... Sexe.....

Date de naissance..... Nationalité.....

Adresse..... Ville.....

Téléphone..... Courriel.....

Nom du club..... Fédération..... N° licence 2021-2022.....

Garderie enfants : OUI / NON – Nombre :.....

Engagement : 12 euros par coureur. L'engagement sur place, le jour de la course est majoré de 2 euros par coureur. Pour les mineurs, une autorisation parentale est demandée. Bulletin d'inscription à adresser en votre meilleur délai à :

Mr Arnaud HAPÉL - 20 rue Carnot - 76700 – Harfleur - Tél. 02 35 45 69 03

Courriel : famillehapel@free.fr - Chèque à l'ordre du « Club Omnisports Harfleuraux ».

Les bulletins peuvent être déposés chez RUNNING 76, 68/70 quai Lamblardie - 76700 - Le Havre

Les dossards pourront être retirés la veille de l'épreuve de 14 h à 18 h et le jour de l'épreuve jusqu'à 30 min avant le départ, au Stade Maurice Thorez, rue Friedrich Engels, face au Collège Pablo Picasso, Harfleur-Beaulieu (suivre les indications Harfleur-Beaulieu et Ensemble Sportif). Lot aux 500 premiers inscrits.

Présentation des courses, règlement complet, parcours et résultats sur normandiecouseapied.com

CERTIFICAT MEDICAL

- présentation d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA ou d'une licence FSGT.
- ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition, ou de sa copie.
- ou pour les mineurs de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.